

NATIONS UNIES

CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distr.  
GENERALE

E/CH.4/1384  
8 janvier 1980

Original : FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Trente-sixième session  
Point 12 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES  
FONDAMENTALES OU QU'ELLES SE PRODUISENT DANS LE MONDE, EN PARTICULIER  
DANS LES PAYS ET TERRITOIRES COLONIAUX ET DEPENDANTS

Lettre datée du 27 décembre 1979 adressée au Directeur de la Division des  
droits de l'homme par le Représentant permanent adjoint du Kampuchea  
démocratique

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint pour votre information  
un texte intitulé :

CRIMES PERPETRES PAR LES TROUPES VIETNAMIENNES D'AGRESSION

Diffusion du Ministère de l'Information du Kampuchea démocratique, du 1er  
au 19 décembre 1979.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer ce texte comme  
document officiel de la Commission des droits de l'homme au titre du  
point 12 de l'ordre du jour de sa prochaine 36ème session.

(signé) TE SUN HOA  
Conseiller  
Représentant permanent  
adjoint

# កម្ពុជាប្រជាធិបតេយ្យ

Mission permanente du  
Kampuchea Démocratique  
26 route de Malagnou  
1208 Genève  
Tél. 36 90 48



## CRIMES PERPETRES PAR LES TROUPES

### VIETNAMIENNES D'AGRESSION

MG I57/79 L. Annexe

- 1- Le 30 Octobre 1979, à Bakeo, province de Ratanakiri, les troupes vietnamiennes ont massacré 22 personnes en majorité des vieillards et des enfants. Plusieurs corps d'enfants sont, soit éventrés soit décapités et mutilés. Deux corps d'adultes et un corps d'enfant sont enterrés jusqu'au cou, les yeux, le nez et les oreilles déchiquetés. Une femme qui a pu s'échapper au massacre a retrouvé, en rentrant au village, après le retrait des troupes vietnamiennes, le corps de son mari égorgé et celui de son fils malade, les yeux arrachés.
- 2- A la mi- Novembre 1979, dans les districts de Baray et de Taing-Kauk, province de Kampong Thom et dans les districts de Stung-Trâng et de Chamcar Leu, province de Kampong Cham, les troupes vietnamiennes ont confisqué toutes les faucilles, posé des mines et posté des gardes armées aux abords des rizières, alors que le riz planté par la population arrive à maturité. Plusieurs personnes ont été abattues pour avoir défendu leur récolte. Enfin à Traing Tayang, province de Kampong Thom, les soldats vietnamiens ont détruit 16 hectares de riz arrivant à maturité.
- 3 - Le 28 Novembre 1979, à Bâribaur, province de Kampong Chhnang les troupes vietnamiennes ont mitraillé un meeting de Kampuchéens qui réclamaient le respect de la résolution de l'ONU du 14 Novembre 1979. 20 personnes ont été tuées.
- 4 - A la fin de Novembre 1979, dans le district de Puok, province de Siemreap, les mines vietnamiennes posées pour empêcher la moisson dans les rizières, ont tué 35 personnes dont plusieurs femmes et des enfants.
- 5- Dans la région de Siemréap-Kampong Kantuot, province de Kandal, les troupes vietnamiennes ont installé plus de 30 villages stratégiques appelés "groupes d'entraide". Selon 5 familles qui ont pu s'en échapper le 30 Novembre 1979, les agresseurs vietnamiens utilisent les aides humanitaires comme appâts pour enrôler de force les jeunes gens dans l'armée et pour attirer les jeunes filles pour les utiliser comme concubines. Quant aux aides humanitaires les agresseurs vietnamiens prétendent qu'elles sont toutes des dons soviétiques, même celles qui portent des étiquettes des Organisations Humanitaires Internationales.

- 6- Au début de Décembre 1979, à Chraing Chamreh, Coak Angré, Chbar-Ampeou et Takhmau, banlieues de Phnom Pénh, chaque fois que les aides humanitaires sont distribuées dans la journée, les troupes vietnamiennes circulent à la nuit tombante pour les reprendre systématiquement.
- 7- Au début de Décembre 1979, dans les communes de Chisang, Tréng et Sdau sur la route n°10, 36 personnes ont été tuées par les mines vietnamiennes posées à l'entrée des rizières, alors qu'elles allaient moissonner. Tandis que 18 autres, comprenant 8 femmes dont 3 enceintes et 10 enfants, ont été massacrées par les soldats vietnamiens alors qu'elles étaient en train de chercher des tubercules pour se nourrir.
- 8- Au cours de la 1ère semaine de Décembre 1979, les mines posées par les troupes vietnamiennes pour empêcher la moisson dans les rizières, ont tué 24 personnes dans la région de Oudong, province de Kampong Speu dont 5 dans la commune de Veal Pong et 19 dans la commune de Chan Sèn.
- 9- Au début de Décembre 1979, à Ang Snuol province de Kandal, les troupes vietnamiennes ont exigé des objets en or ou en argent ou des montres bracelets de la population si elle veut obtenir les aides humanitaires. D'autre part l'occupant vietnamien distribue des poisons à la place des médicaments fournis par les Organisations Humanitaires. Plusieurs personnes en sont mortes à Ang Snuol.
- 10- Le 1er Décembre 1979, à Ta Ngil, province de Kampong Chhnang les troupes vietnamiennes ont tiré sur un groupe de Kampuchéens qui protestaient contre la destruction de leurs cultures par les soldats vietnamiens. 2 personnes ont été tuées.
- 11- Au début de Décembre 1979, les mines posées par les troupes vietnamiennes autour des rizières pour empêcher la moisson ont fait 23 tués et de nombreux blessés dans le district de Oudong, province de Kampong Speu dont:
  - 2 tués et plusieurs blessés le 2 Décembre, à Kraing Chek
  - 5 tués et 3 blessés le 3 Décembre, à Peaing Lvea
  - 5 tués et 6 blessés le 5 Décembre, à Preah Sré
  - 7 tués et 9 blessés le 5 Décembre, à Veaing Chas
  - 4 tués et plusieurs blessés le 6 Décembre, à Prambey Mum.
- 12- Le 5 Décembre 1979, à Kampong Tralach Krom, province de Kampong Chhnang, les soldats vietnamiens ont mitraillé des Kampuchéens en train de moissonner leur riz. 3 personnes sont tuées.

- I3- Au début de Décembre 1979, alors que des manifestations se multiplient pour exiger l'application de la résolution de l'ONU du 14 Novembre 1979, à Taing Krasing, province de Kampong Thom, les troupes vietnamiennes ont arrêté et torturé 14 Kampuchéens dont 5 soldats khmers enrôlés de force. Ces tortures se déroulaient en présence d'environ 200 personnes rassemblées de force.
- I4- Depuis le début de Décembre, dans la plaine de Battambang et le long des routes n°5 et n°6, là où les rizières sont cultivées et alors que le riz arrive à maturité, les troupes vietnamiennes ont procédé soit à des minages des rizières soit à la confiscation de toutes les faucilles soit encore à un prélèvement obligatoire de 8 sacs sur 10 du riz récolté./

-----

( Diffusion du Ministère de l'Information du  
Kampuchea Démocratique, du 1er au 19 Décembre 1979 )

---